



Communiqué de presse

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue (UNGASS 2016)

La Belgique plaide en faveur d'un meilleur accès aux « médicaments essentiels »

BRUXELLES, 19/04/2016.- Pour la première fois en 18 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies se penchera - du 19 au 21 avril inclus - sur le problème mondial de la drogue. Chefs d'Etats, chefs de gouvernement, ministres, experts et ONG tireront un bilan de la politique internationale en matière de drogues, et débattront sur son orientation future. La Belgique participe à cette session extraordinaire et soutient un projet destiné à garantir un meilleur accès aux médicaments contre la douleur en République démocratique du Congo.

L'une des lacunes de la politique internationale en matière de drogues est sans aucun doute l'accès insuffisant aux médicaments essentiels qui sont sous le contrôle des conventions de l'ONU sur les drogues. Il s'agit entre autres de la morphine et de la codéine, qui sont souvent indispensables pour lutter contre la douleur dans le cadre du traitement d'un cancer ou de l'administration de soins palliatifs. Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique : « Environ 75% de la population mondiale – soit près de 5,5 milliards de personnes- n'a pratiquement, voire pas du tout accès à ces médicaments ; c'est inacceptable. Les conséquences sont désastreuses pour la lutte contre la douleur dans de grandes parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. En tant qu'Etat, nous devons continuer à soulever cette question au niveau international ».

République démocratique du Congo

Notre pays n'a pas attendu la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) pour agir : la Santé publique a ainsi décidé d'investir 100.000€ dans un projet lancé en République démocratique du Congo par l'United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), l'OMS, l'Union for International Cancer Control (UICC) et l'OICS (Organe international de Contrôle des Stupéfiants). Cette initiative vise à travailler avec la République Démocratique du Congo à l'amélioration de sa législation et à entre autres mieux former les médecins et les pharmaciens.

L'engagement de la Belgique s'inscrit dans la continuité de l'attention consacrée au secteur de la santé dans les pays partenaires de la coopération belge au développement et à l'accès à des médicaments de qualité. L'Ambassade belge à Kinshasa sera impliquée dans le suivi du projet, ce qui doit également encourager la durabilité de ce dernier. ...

Accès aux médicaments « essentiels »

Au cours des négociations de Vienne sur la Déclaration politique (UNGASS Outcome document), qui sera adoptée le 19 avril prochain, la Belgique a pris l'initiative d'inscrire la problématique des « médicaments essentiels » en bonne place à l'ordre du jour. Le document de l'UNGASS énonce désormais explicitement l'ambition d'un meilleur accès aux "médicaments contrôlés" dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

En collaboration avec l'Australie, la Norvège, le Panama et les organisations internationales UNODC, OMS, UICC et OICS, la Belgique organisera un événement de haut niveau sur cette problématique le 20 avril prochain à New York.

Représentation belge à l'UNGASS

La Belgique sera représentée à l'UNGASS par notre coordinateur national drogues, le Pr Dr Brice De Ruyver, nos représentations permanentes auprès des Nations Unies de Vienne et de New York, et par des experts des SPF Santé publique et Justice. Notre délégation aura de nombreux contacts bilatéraux avec des représentants issus d'autres pays ou appartenant à des ONG telles que Human Rights Watch, et à des organisations internationales telles que UNODC-OMS-UNAIDS.

L'UNGASS doit envoyer un message sans équivoque à la communauté internationale : un accès insuffisant aux médicaments contre la douleur est inacceptable au 21^{ème} siècle.

Pour plus d'informations sur l'UNGASS : <http://www.unodc.org/ungass2016/>

Info ? Audrey Dorigo, attachée de presse
Tel : 0032 475 77 84 03
Mail : audrey.dorigo@minsoc.fed.be
Twitter: @Maggie_DeBlock